

Fabrication de rasoirs

Il serait bon que les archives de l'entreprise Lecoultre où s'élaboraient les fameux rasoirs de ce nom, puissent être retrouvées et qu'elles donnent lieu, un jour ou l'autre, à une publication en bonne et due forme, et si possible richement illustrée.

Il n'est pas interdit de rêver !

L'histoire de cette belle industrie ne fut guère qu'évoquée au fil du temps. Reprenons nos classiques.

Lucien Reymond notait en 1864 :

Les rasoirs de la Vallée, perfectionnés sous l'habile direction de M. Jacques Lecoultre, ont acquis une grande réputation ; ils sont expédiés dans les contrées éloignées, notamment à New-York et à Odessa : leur supériorité a été partout appréciée¹.

Propos d'Hector Golay, de 1891 :

La coutellerie proprement dite est réduite à une bien faible production, en revanche la fabrication des rasoirs, créée en 1826 par Jacques Lecoultre et qui n'en est que le développement, n'a cessé d'augmenter sa production ; aujourd'hui les rasoirs de la Vallée sont absorbés par les Etats-Unis qui apprécient cet article comme ayant atteint le plus haut degré de perfection. Actuellement cette spécialité est représentée au Sentier par deux fabriques².

Un autre texte plus conséquent allait donner de bonne information sur cette fabrication trois ans plus tard :

Les rasoirs du Sentier

Connaissait-on les rasoirs dans les premiers âges du monde par exemple ? Et que signifie cette singulière loi de Moïse qui défendait aux Hébreux de se raser ? Après tout, peut-être se coupait-on la barbe avec des ciseaux ? On dit bien aussi que les sauvages de l'Océanie n'ont pas d'autres moyens de se raser que de se servir de deux cailloux !

La manufacture de rasoirs de M. Jaques Lecoultre existe au Sentier depuis 1830. Il y a cinquante ans qu'elle exporte ses produits en Amérique, et qu'elle est en relations constantes avec la même maison, son représentant à New-York. Récompensée tour à tour aux Expositions de Lausanne 1839, Berne 1848 et 1857, Londres 1851, Philadelphie 1876, Melbourne 1880-1881, Zürich

¹ Lucien Reymond, Notice historique sur la Vallée du Lac de Joux, p. 76.

² Hector Golay, La Vallée de Joux de 1860 à 1890, Lausanne, 1891, p. 42.

(diplôme) 1883, Paris 1889, il était donc tout naturel qu'elle prit sa place à Chicago.

C'est sur les bords du lac de Joux, à 1025 mètres d'altitude, et à l'entrée du village, que se trouve la fabrique de M. Jaques Lecoultré.

C'est naturellement dans la lame que réside la qualité d'un bon rasoir, nous dit M. Lecoultré. Aussi tous mes aciers viennent-ils directement d'Angleterre. Il faut, en outre, que la qualité de cet acier ne soit pas détériorée par l'opération de la forge, qui doit être prompte, ni par celle de la trempe, qui doit être dure.

La fabrication d'un rasoir se décompose comme suit :

1o La forge

2o La trempe

3o La recuite, suivant les cas ;

C'est ce qu'on appelle faire revenir le rasoir, afin de le rendre plus tendre et de l'affiler plus facilement³.

Peu après, en 1895, Marcel Piguet pouvait revenir sur le sujet :

C'est dans le rasoir que les qualités supérieures d'acier et de trempe rendent les plus grands services ; divers ouvriers se sont appliqués à cette industrie ; un seul, Jacques Lecoultré, s'y est distingué. Il fit ses premiers rasoirs en 1823, avec l'aide de son fils aîné, A. Lecoultré, que nous retrouverons plus tard chef de la grande fabrication mécanique d'horlogerie en blanc du Sentier, il en perfectionna la trempe d'une façon si heureuse et si décisive que ses taillants conquièrent rapidement la première place parmi tous les produits similaires. Sa fabrication parallèle des burins pour horlogers bénéficia également de cette invention et ce petit instrument indispensable a conquis la faveur des horlogers de tous pays.

Par ce perfectionnement, Jacques Lecoultré a placé sur des bases solides cette fabrication qui est continuée avec succès dans ces deux branches spéciales par ses descendants. La supériorité de leurs produits s'est maintenue et semble acquise pour longtemps. L'Amérique du Nord est le principal débouché du rasoir Lecoultré, il y est tenu en grande estime.

Mentionnons en passant le traité d'apiculture dont J. Lecoultré est l'auteur et qui fut très remarqué lors de son apparition⁴.

³ Guide illustré d'Yverdon et du Jura vaudois, St. Croix, Ballaigues, Vallorbe, Le Pont, Vallée de Joux, par Adrien Perret, édité par le Journal des étrangers de Lausanne-Ouchy en 1894.

⁴ Marcel Piguet, Histoire de l'horlogerie à la Vallée de Joux, Le Sentier, 1895, p. 14.

JAQUES LECOULTRE, SENTIER (Suisse)

MAISON FONDÉE EN 1830

Manufacture de Rasoirs

GUIRS-RASOIRS — BURINS POUR HORLOGERS

Médailles et diplômes aux expositions de Lausanne 1839, Berne 1848, Londres 1851, Berne 1857, Philadelphie 1876, Melbourne 1881, Zurich 1883, Chicago 1893, Yverdon 1894.

Réclame parue dans l'Almanach Le Val de Joux de 1895.

Henri Lecoultre fut l'un des successeurs des plus connu de Jacques, son fils probablement.

Henri Le Coultre – FAVJ du 29 avril 1926 –

Vendredi dernier un nombre impressionnant de parents, amis et connaissances ont tenu de rendre un dernier hommage à M. Henri Le Coultre, fabricant de rasoirs, juge au Tribunal, à la Golisse.

Au cimetière du Rocheray, M. le président du Tribunal. J. Dériaz⁵, retrace en quelques mots empreints de beaucoup de sympathie la carrière officielle du défunt ; appelé à succéder à M. Hector Capt-Baud, son installation en qualité de juge eut lieu le 6 août 1901 ; c'est donc pendant un quart de siècle environ qu'il a siégé au sein de l'autorité judiciaire du district, apportant dans les discussions un sens avisé, une compréhension très nette des situations diverses et une largeur de vue toujours en faveur du délinquant ou du citoyen fautif ; cette tendance, très rare dans l'élément campagnard, se retrouve plus fréquemment dans le monde industriel. A défaut de connaissances juridiques étendues ou approfondies, les juges de la Vallée ont à leur service un raisonnement sain dont le défunt a largement fait preuve au cours de sa carrière judiciaire. Trop tôt enlevé à la société, à ses collègues, à sa famille, on ne peut dire que nous avons assisté au soir d'une belle journée. C'est pourquoi M. Dériaz prend l'éternel rendez-vous avec un sentiment de douleur et de regret. Puisse la terre être légère à l'ami disparu.

A part le travail considérable fourni dans l'industrie des rasoirs, M. H. Le Coultre s'intéressait sans cesse aux affaires publiques. C'était l'un des conseillers communaux les plus actifs. Il voua une grande sollicitude à l'installation des eaux potables dans nos différents hameaux. Au militaire, il parvint au grade de premier-lieutenant, et ceux qui ont servi sous ses ordres, garderont de lui le souvenir d'un chef aimé et respecté.

⁵ Ce texte provient d'une copie manuscrite faite de cet article au début des années septante. Nous ne sommes pas certain du J. du prénom.

Lors de la dernière vacance qui se produisit dans la députation au Grand Conseil, il refusa le poste honorifique auquel ses concitoyens auraient voulu l'élever. Enlevé dans sa cinquante-huitième année, il n'avait pas encore terminé sa tâche ; son soleil s'est trop tôt couché pour ses nombreux amis, et combien plus encore pour sa famille à laquelle nous adressons ici l'expression de notre profonde sympathie.

Sur ce même thème des rasoirs, Robert Jaccard écrivait en 1959 :

... employant des procédés de son invention pour forger, préparer et tremper les objets qu'il confectionnait, Jaques Lecoultre fabriqua ses premiers rasoirs de qualité supérieure au Sentier peu avant 1830. Avec l'aide de son fils aîné Antoine Lecoultre (le futur chef de la grande fabrication mécanique d'horlogerie en blanc du Sentier), il en perfectionna si heureusement la trempe que ses taillants, comme ses burins pour horlogers conquièrent rapidement une solide réputation. Ses descendants continuèrent avec succès cette industrie. Vers le milieu du siècle, il s'exportait des milliers de rasoirs de la Vallée en Allemagne, en Angleterre, en Russie et en Amérique⁶.

François Jéquier, dans son monumental ouvrage sur la fabrique Le Coultre⁷ tente de cerner l'origine de la fabrication des rasoirs :

C'est ainsi qu'en se familiarisant avec le traitement de l'acier et les différentes manières de le tremper, Jaques-David fabrique d'abord des claviers avant de se lancer dans les rasoirs. La forge s'adaptait à la demande en suivant les conseils des deux frères installés à Genève. Il serait hasardeux de vouloir dater avec précision l'apparition des nouvelles fabrications, du fait que les premières expériences peuvent s'étendre sur plusieurs années avant d'être vraiment commercialisées. En outre, plusieurs fabrications pouvaient se faire simultanément, comme ce fut le cas pour les claviers, les rasoirs, les burins et les pignons. Dans ses « souvenirs » Zélie Le Coultre (1810-1889), femme d'Antoine, belle-fille de Jaques David, montre bien à quel point la production de l'atelier familial se calquait sur les besoins du marché.

L'invention des rasoirs est restée là quelque temps, on en faisait quelques uns qui ne se vendaient pas trop facilement ; on en envoyait à Genève, en dépôt et ailleurs. Quand ces dépôts n'en avaient plus, on en refaisait. Toute fois, les demandes allaient toujours en augmentant.

⁶ Jaccard, Robert, La révolution industrielle dans le canton de Vaud, Lausanne, 1959, p. 57. On trouvera d'autres éléments sur cette fabrication dans l'ouvrage : François Jéquier, De la forge à la manufacture horlogère, Lausanne, 1983, au chapitre 2 : Les origines familiales de l'entreprise, pp. 129-130 notamment. A consulter également : Jean-François Robert, La mémoire des Combiens, artisans et métiers de la Vallée de Joux (XIXe-XXe siècle), aspects de la Collection Daniel Lehmann, pp. 65-66 : Fabrique de lames de rasoirs.

⁷ François Jéquier, De la forge à la manufacture horlogère (XVIIIe – XXe siècles), Lausanne, 1983.

Deux ou trois ans, des fabriques s'établirent pour fournir les claviers et ce gagne pain tomba insensiblement. Il fallut naturellement chercher à le remplacer et il n'y avait que les rasoirs qui avaient la chance⁸...

Dès 1828, les rasoirs apparaissent dans la correspondance des frères Le Coultre. L'année suivante, ils semblent avoir déjà remplacé les claviers :

J'ai bien reçu par Piquet les 16 rasoirs ainsi que ta chère lettre... Je te demandai 12 lames avec les dossiers comme ceux que tu m'as envoyés, et si tu trouverais avantageux que je t'envoie des manches en baleine tout faits pour 4 batz pièce, ils me paraissent plus jolis que ceux d'ébène. Il y en a aussi de ceux en ivoire bien proprement faits, pour 18 batz pièce, mais je pourrai t'envoyer de l'ivoire de 45 à 50 batz la livre si toutefois on préfère les dossiers en ivoire et qu'on veuille y mettre le prix, nous ferons aussi l'essai d'envoyer à Paris des lames toutes simples, tu me diras si tu trouverais ton compte d'en faire beaucoup à 9 batz pièce. Il y aurait peut-être un grand débit en attendant continue de m'envoyer quelques douzaines de rasoirs...

P-S. J'ai remis à Antoine 20 écus neufs et 8 piastres⁹.

Jean-François Robert, à notre connaissance, fut le dernier à se pencher sur les rasoirs Le Coultre :

Fabrique de lames de rasoirs

Il s'agit d'une entreprise, la manufacture Lecoultre SA, qui s'installa au Sentier en 1830, issue de la coutellerie qui s'était créée au Chenit en 1795 déjà. Pour cette fabrication qui exige des aciers extrêmement durs, la trempe revêtait une importance de premier rang. En effet, le fait de chauffer une pièce de métal pour la refroidir brusquement a pour conséquence de modifier la structure moléculaire du métal. Or, les qualités ainsi acquises étaient fonction des températures, mais aussi du mode de refroidissement, de sorte que les processus adoptés faisaient partie des secrets de fabrication. Ainsi par exemple, dans la trempe dite au four, le métal était amené dans un four à la température de 800 degrés, puis redescendu à 250 degrés dans des bacs d'huile. Ce traitement était appliqué aux aciers des cadraturiers, alors que la trempe à l'eau (il fallait de l'eau non calcaire, donc de l'eau de pluie) donnait des aciers beaucoup plus durs. Enfin, les spécialistes pratiquaient la trempe à l'urine pour les burins

⁸ Note de l'auteur : AHVG, Le Coultre, Zélie, Les industries de la famille Le Coultre et particulièrement celles créées par mon cher mari, Le Sentier, 3 mars 1886.

⁹ AJELC, Lettre de François Le Coultre à Jaques-David II, Genève, le 21 mars 1829. Le « dossier de lame » ou forme arrondie avec une fente longitudinale pour loger la lame.

d'horlogers. Et la tradition orale laisse entendre que c'est l'urine d'un garçon de huit ans qui était la meilleure !

Or, ce qui devait faire la renommée de la maison Lecoultre, ce fut l'invention de la trempe au choc, entre 1830 et 1840. Lames et burins étaient chauffés au charbon de bois, puis introduits dans des matrices de la machine et on y laissait tomber le béliet. Ce mode de faire original et unique resta en vigueur jusqu'en 1930. Il sera remplacé alors, au moment de l'introduction des fours électriques, par un dispositif analogue, mais plus simple, entre deux plaques de métal. C'est cette machine du reste qui figure à l'inventaire des collections Lehmann, avec bien sûr, tout un assortiment de lames-couteau, de lames « Gillette » (avec et sans les emballages d'origine), de burins d'horlogers de tailles diverses, sans parler d'un ou deux volumineux rouleaux d'acier en ruban qui étaient le matériau brut de l'usine¹⁰.

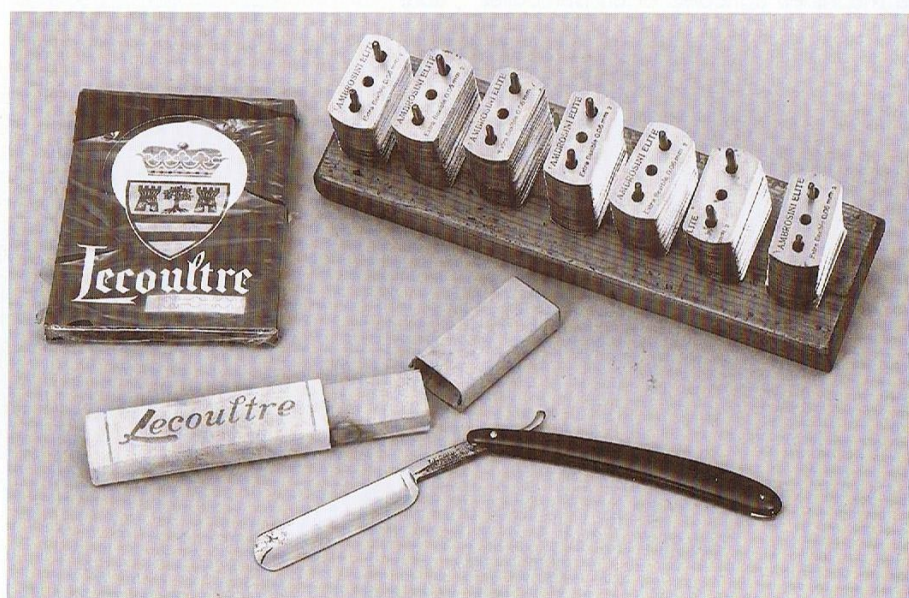


Figure 55. Lames et rasoirs, d'autres produits de la fabrique Lecoultre (voir fig. 46). Long. du rasoir: 24 cm.



¹⁰ Jean-François Robert, *La mémoire des Combiens, artisans et métiers de la Vallée de Joux (XIXe – XXe siècle)*, aspects de la Collection Daniel Lehmann, Lausanne, 1995, pp. 65-66.

Publicité

Maison fondée en 1839

MANUFACTURE DE RASOIRS

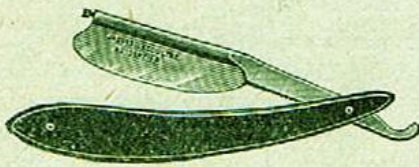
Cuirs à rasoirs et Burins pour Horlogers

Sentier Jacques Lecoultrre Sentier

Jacques Lecoultrre & C^{ie} suc.

Inventeurs des rasoirs à lames de rechange dits à « Sonnette »

Médailles et
Diplômes aux
Expositions de
Lausanne 1839
Berne 1848
Londres, 1851
Berne, 1857



Philadelphie, 1876
Melbourne, 1881
Zurich, 1883
Paris, 1889
Chicago, 1893
Yverdon, 1894
Genève, 1896

Guide officiel des vallées de L'Orbe et de Joux, 1905.

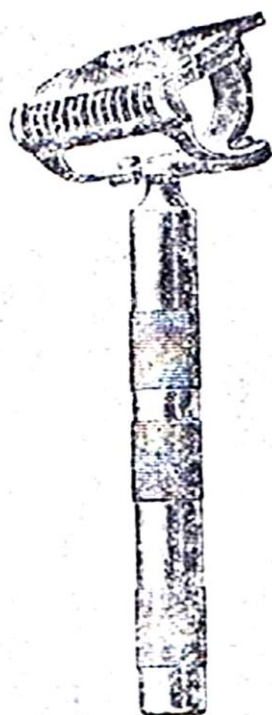
Nouveau Rasoir de sûreté

DE LA MANUFACTURE

Jaques LECOULTRE & C^o
AU SENTIER

GARANTIE

Toute lame ne convenant
pas est échangée.



Surpassant par
l'excellence de ses
lames tout ce qui
a été fabriqué à
ce jour.

Rase les plus fortes barbes avec douceur.

Evite les coupures.

Se nettoie facilement.

Est hygiénique.

Economique.

Prix : Rasoir nickelé avec 2 lames, lanière et manche à repasser, le tout dans écrin élégant, fr. **12.50.** **24.12.08**

En vente dans les principaux magasins.

FAVJ du 24.12.1908.

· MÉDAILLE D'OR VEVEY 1901 ·

MÉDAILLES:
LAUSANNE 1839 · BERNE 1848
CHICAGO 1893 · YVERDON 1894
GENÈVE 1896 · LONDRES 1898



Maison fondée en 1830

MANUFACTURE DE RASOIRS ·

CUIRS A RASOIR ·

BURINS POUR HORLOGERS

Jacques Lecoultré
JAQUES LECOULTRE & C^o, Successeurs
AU SENTIER (SUISSE)

M. Lecomte, Doct. Vicaire - St. Julien Doct.

*à vendre et expédié par
payable à jours d'escompte.*

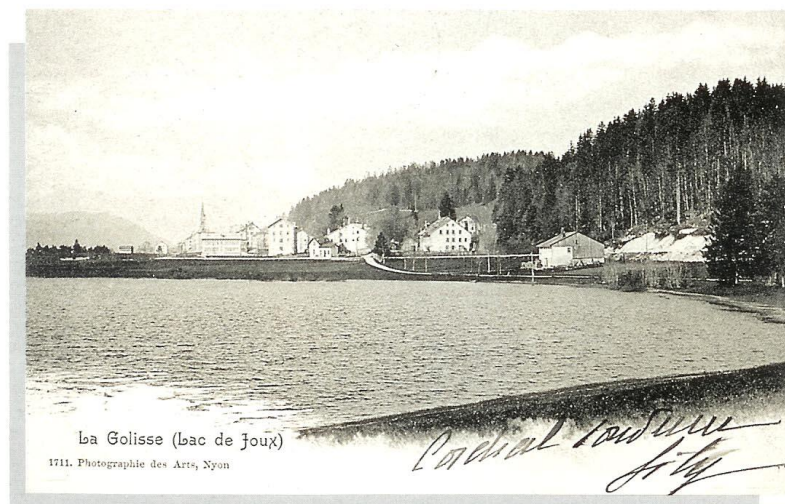
SENTIER, le 21 Dec. 1912

24	Rg. charbon	1	12	3.25
<i>Ar</i>				
99.66	paquet	1.25	199.33	
122.55	.	1.-	122.56	
			321.89	
	Charbon		3.25	
			328.64	
<i>Que voici en ma chèque dont élève pour solde 1.25</i>				
<i>Jacques Lecoultré</i>				

Une belle entête avec toutes les médailles convenables.



Du matériel de qualité pour Jacques Le Coultre.



La Golisse vue du lac.

A gauche s'élèvent les fabriques Lecoultré dont l'une, fondée en 1833, s'occupe d'horlogerie, et l'autre, qui date de 1830, de rasoirs qui s'exportaient autrefois dans le monde entier.

Au centre, la petite station dont la dénomination, finalement devenue Solliat-Golisse, posa quelques problèmes. Ainsi, pendant la construction de la ligne, le choix de ce nom provoqua la discussion dans une partie du public. Tandis que les uns voulaient donner la préférence à Solliat, d'autres tenaient mordicus pour Golisse. Mais au moment où la querelle risquait de tourner à l'aigre, quelqu'un lança: «Mettez donc Solisse-Golliat; comme ça vous serez servis les uns et les autres!»

MÉDAILLE D'OR VEVEY 1901

MÉDAILLES:
LAUSANNE 1839; BERNE 1848
CHICAGO 1893; YVERDON 1894
GENÈVE 1896; LONDRES 1898



Maison fondée en 1830

MANUFACTURE DE RASOIRS

CUIRS A RASOIR

BURINS POUR HORLOGERS

Jacques Lecoultrre
JAQUES LECOULTRE & CO, SUCCESSEURS
AU SENTIER (SUISSE)

M. *Charles* *Doi*
à *rendu et expédié par*
payable à *jours* *d'escompte.*
SENTIER, le *31 Dec.* *1912*

24	Rg. <i>Charles</i> <i>Doi</i>	12	3.25
<i>As</i>			
	99.66 <i>pachet</i> <i>f2.</i>		199.33
	122.55 <i>f1.</i>		122.56
			<u>321.89</u>
	<i>Charles</i>		3.25
	<i>f</i>		<u>325.14</u>
<i>Que vous en me chaque dont est</i>			
<i>pour solde 12.12</i>			
<i>Agalloune</i>			



Georges Le Coultre des rasoirs. Comment placer cet homme dans la lignée de ce nom rattachée à cette industrie ?